

fédéral d'une part, et, d'autre part, les gouvernements étrangers et les organismes internationaux qui influencent le commerce, il tient des consultations auprès de ceux-ci et travaille étroitement avec d'autres ministères, sociétés de la Couronne et organismes de l'État fédéral, ainsi qu'avec les provinces, les entreprises et les milieux universitaires en vue d'atteindre ces objectifs.

Le Service des délégués commerciaux fait partie d'Affaires extérieures Canada depuis 1982 et il compte 91 bureaux dans 67 pays situés soit directement au siège des ambassades et des hauts-commissariats, soit à des endroits distincts. Son rôle principal est de promouvoir le commerce d'exportation du Canada et de protéger les intérêts commerciaux du Canada à l'étranger.

Affaires extérieures Canada administre également les politiques de Tourisme Canada à l'étranger et rend des avis concernant l'activité consulaire.

Affaires consulaires et immigration. Même si la responsabilité globale de formuler le programme d'immigration du Canada revient à la Commission de l'emploi et de l'immigration, la réalisation de la composante outre-mer de ce programme incombe aux Affaires extérieures Canada. Les agents des visas en poste dans 64 missions canadiennes doivent sélectionner et conseiller les immigrants éventuels et les personnes qui désirent obtenir une autorisation de séjour pour étudier, pour travailler ou pour visiter le Canada. En 1985, 72,810 immigrants et 297,302 visiteurs ont reçu des visas outre-mer.

Les agents des visas doivent également maintenir les liens avec les représentants du gouvernement hôte afin d'être en mesure de fournir aux organismes fédéraux canadiens divers renseignements sur des questions à caractère social, comme la situation du marché du travail, l'emploi chez les jeunes, les mesures d'action positive, la condition féminine et les programmes d'assistance sociale, de même que sur les politiques de leur pays en matière d'immigration et de réfugiés.

Un grand nombre de Canadiens voyagent et résident à l'étranger. Ils peuvent compter sur les missions diplomatiques et consulaires du Ministère pour obtenir les passeports, les documents de citoyenneté et les services notariaux dont ils ont besoin, et pour se renseigner sur un large éventail de questions canadiennes et étrangères. Le Ministère vient également en aide aux Canadiens qui se retrouvent dans une situation difficile à l'étranger pour diverses raisons, comme la perte de l'argent et des documents de voyage, une arrestation et un emprisonnement, une maladie ou un décès, des troubles civils ou un sinistre.

Bureaux des passeports. Les passeports sont délivrés aux citoyens canadiens par le truchement du bureau principal des passeports à Ottawa et des bureaux régionaux situés à St. John's, Halifax, Fredericton, Montréal, Québec, Toronto centre-ville et Toronto North York, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. À l'étranger, ce service est dispensé par les missions diplomatiques et consulaires. Des certificats d'identité sont également délivrés au Canada à des immigrants reçus légalement, de même que des titres de voyage des Nations Unies aux personnes qui y ont droit en vertu de la Convention de l'ONU relative au statut des réfugiés.

21.3 Activités multilatérales

21.3.1 Le Canada et le Commonwealth

Le Commonwealth est une association internationale de 49 États souverains couvrant le quart environ de la superficie du globe et comptant un milliard d'habitants de races, de couleurs, de croyances et de langues diverses. Constitué à la fois de pays industrialisés et de pays en voie de développement, il forme un groupement unique dont les membres partagent un grand nombre de traditions, de valeurs politiques et sociales, d'attitudes et d'institutions. Tous les membres souscrivent collectivement à certains idéaux communs contenus dans la Déclaration du Commonwealth. L'appartenance au Commonwealth n'est pas un remplacement mais bien un complément d'autres formes de coopération internationale; les membres du Commonwealth croient en l'importance des Nations Unies et travaillent à son succès, et la plupart adhèrent également à d'autres organismes internationaux et à des associations régionales d'États.

L'appartenance au Commonwealth et la participation à son activité et à la poursuite de ses objectifs constituent un aspect important de la politique extérieure. Les objectifs du Canada sont demeurés constants: renforcer l'association et sa contribution à la paix et au progrès international, et participer à son développement à titre d'instrument de coopération tangible. En 1986, les affaires du Commonwealth ont été dominées par l'apartheid en Afrique du Sud. Le Commonwealth ne possède pas de règles obligatoires, et les décisions sont prises par consensus et non par vote.

Le Secrétariat du Commonwealth à Londres organise les conférences officielles du Commonwealth et assure le service des séances, facilite l'échange de renseignements entre les pays membres et rassemble leurs divers points de vue. Le Canada